

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17/12/19
COMPTE-RENDU**

Le dix-sept décembre deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le onze décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes d'Eyguians (commune du Garde-Colombe) sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :**Nombre de membres en exercice : 93****Nombre de présents ou représentés : 72 du point n° 1 au point n° 4 et 69 du point n° 5 au point n° 39****Secrétaire de séance : M. Nicolas JAUBERT****Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Jérôme BERNARD
- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Serge ROUGON
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENQ
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Hourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON représenté par sa suppléante, Mme Christiane DESAILLOUD
- Pour la commune de Garde-Colombe :
 - M. Edmond FRANCOU
 - M. Damien DURANCEAU
 - M. Daniel NUSSAS (absent non représenté du point n° 5 au point n° 39)
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT représenté par M. Jean-Jacques LACHAMP à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : M. Eric ODDOU
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL représenté par Mme Julie RAVEL à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Evelyne GAUTIER
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Larnage-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Laurent MAGADOUX représenté par M. Jean-Marc DUPRAT à qui il a donné procuration
 - M. Robert GARCIN
 - Mme Dominique MICHELENA
 - M. Michel JOANNET
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP représenté par M. Jean-Marie TROCCHI à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. André AUBERIC
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI

- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALLIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER représentée par M. Gérard TENOUX à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Pierre MICHEL (du point n° 1 au point n° 4 puis absente non représentée du point n° 5 au point n° 39)
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD représentée par son suppléant, M. Eric RANGER
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY représenté par M. Jean SCHÜLER à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Evelyne CREMILLEUX
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Catherine BLOCH
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Serres :
 - M. Bernard MATHIEU
 - Mme Marie-Christine SCHUMACHER
 - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christiane GHERBI
 - Mme Nicole PELOUX représentée par Mme Christiane TOUCHE à qui elle a donné procuration
 - M. Marcel BAGARD
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par M. Michel AILLAUD à qui il a donné procuration
 - M. Michel AILLAUD
 - Mme Christiane TOUCHE
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Christine REYNIER
 - M. Jean-Philippe MARTINOD représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
 - M. Christophe LEONE représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui il a donné procuration
 - M. Michel BRUNET
- Pour la commune de Sorbiers : Mme Andrée GIORDANENGO représentée par M. Gilles MOSTACHETTI à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Frédéric BAFFERT
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON représenté par M. Nicolas JAUBERT à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Audrey GAUDIN
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD représenté par sa suppléante, Mme Alette DE WYNDT (absent non représenté du point n° 5 au point n° 39)
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - M. Albert MOULLET
- Mme Isabelle BOITEUX (représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration du point n° 5 au point n° 39)
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX (représenté par M. Damien DURANCEAU à qui il a donné procuration du point n° 5 au point n° 39)
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

Absents non représentés :

- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD
- Pour la commune de Chanousse : M. Luc BLANCHARD
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Gino VALERA
- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Jean-Michel REYNIER
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX

- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sisteron : Mme Sylvia ODDOU
- Pour la commune de Sisteron : Mme Céline GARNIER
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Colette RODRIGUEZ
- Pour la commune de Sisteron : M. Saïd SAOUDI
- Pour la commune de Valdoule : Mme Nathalie BOURGEAUD
- Pour la commune de Valdoule : Mme Liliane COMBE
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK



Ordre du jour :

- Débat d'orientations budgétaires 2020
- Parc d'activités du Val de Durance - Modification du prix de vente de la parcelle n° AP 681 - Commune de Mison.
- Non application de l'article 37 du cahier des charges de lotissement du parc d'activités du Poët.
- Avenant au contrat de solidarité avec le département des Alpes de Haute-Provence
- Demande de subvention pour l'animation et la gestion du GAL LEADER 2020
- Opération de revitalisation du territoire Sisteronais Buëch
- Contrat avec ASO pour l'organisation de l'accueil du Tour de France 2020
- Avenant numéro 1 à la convention d'entente intercommunale avec PAA pour l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence
- Mission prévention : convention avec la CCBBD pour la période 2020-2022
- Convention départementale « Maison France Services »
- Convention avec le Département des Hautes-Alpes pour le renforcement des MSAP dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté
- Contrat avec le CFC concernant les droits de reproduction pour la presse et le livre
- ADS – Avenant à la convention de mutualisation du service – Tarifs 2020
- Désignation de 2 délégués et transfert de la compétence GEMAPI au SMEA
- Plan climat - Convention avec la Poste pour le dispositif DEPAR
- Convention avec le CHBD pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- Convention pour la vente de composteurs collectifs
- Attribution du marché d'acquisition des camions de collecte
- Marché de transport et de traitement des déchets issus des déchetteries – Lot n° 2 : location de bennes, traitement et transport des cartons – Avenant n° 1 au contrat de rachat des matériaux avec PAPREC
- Avenant au contrat de rachat de matières avec VEOLIA
- Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement de l'ISDND de Sorbiers
- Modification du règlement intérieur des déchetteries et création d'un emploi non permanent d'agent de déchetterie
- Création d'un emploi non permanent de chargé de mission « économie circulaire »
- Création d'un emploi permanent d'assistant RH
- Création d'un emploi non permanent de chargé de mission randonnée
- Avenant n° 2 à la convention avec le CDRP 05 pour l'accueil de la chargée de mission randonnée
- Renouvellement d'un contrat CAE d'agent technique polyvalent
- Attribution du marché des titres restaurants

- Renouvellement de mise à disposition ascendante d'un agent affecté à l'entretien des locaux administratifs de la CCSB à la Motte du Caire
- Procès-verbal de mise à disposition de la voirie d'accès au site de vol libre de Chabre
- Evaluation des chargées transférées à la CCSB au titre de la voirie d'accès au site de vol libre de Chabre – Fixation libre de l'AC de Val Buëch Méouge
- Fixation des montants des AC définitives versées par la CCSB à ses communes membres pour l'exercice 2019 et des AC provisoires pour l'exercice 2020
- Reprise de provisions au budget annexe des déchets ménagers
- Reversement de la fiscalité relative aux déchets ménagers du Serrois
- Budget général – Décision modificative n° 4
- Budget annexe des déchets ménagers – Décision modificative n° 3
- Budget annexe du parc d'activités du Val de Durance – Décision modificative n° 2
- Budget annexe de l'Ecopôle Laragne – Virement de crédits n° 1
- Questions diverses



En début de réunion, Océane CONILH a présenté son mémoire sur le pastoralisme face à la prédation, réalisé pendant son stage dans les services de la CCSB.



Lecture est faite par le président du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 7 novembre 2019, qui est adopté et ensuite signé.

En début de réunion, M. Daniel SPAGNOU sollicite le vote du conseil communautaire concernant la modification de l'ordre de présentation des points à l'ordre du jour et l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Ce point concerne la convention de rupture amiable d'un contrat CAE

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette proposition et le point est ajouté à l'ordre du jour.

M. Daniel SPAGNOU signale également 2 erreurs matérielles dans l'intitulé des projets de délibération :

- point n° 33 : il s'agit d'une reprise de provisions sur le budget général et non sur le budget annexe des déchets ménagers ;
- point n° 36 : il s'agit de la décision modificative n° 2 du budget annexe des déchets ménagers et non de la n° 3.



1. Convention départementale « Maison France Services »

Projet de délibération technique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de la convention départementale « Maisons France Services » (MFS) ;
- autorise le président à la signer.

2. Convention avec le Département des Hautes-Alpes pour le renforcement des MSAP dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

Projet de délibération technique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de la convention avec le Département des Hautes-Alpes pour le renforcement des « Maisons de Services Au Public » (MSAP) dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ;
- autorise le président à la signer.

3. Contrat avec le CFC concernant les droits de reproduction pour la presse et le livre

Projet de délibération technique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les termes du contrat avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) et autorise le président à le signer.

4. ADS – Avenant à la convention de mutualisation du service – Tarifs 2020

Projet de délibération technique présenté par Jean-Marc DUPRAT

Votants : 72 – Suffrages exprimés : 62 (62 pour et 10 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la nouvelle tarification du service « Application du Droit des Sols » (ADS) pour l'année 2020 telle que présentée dans la délibération, qui correspond à une participation de la CCSB au financement du service à hauteur de 30 % ;
- autorise le président à signer l'avenant à la convention de mutualisation.

5. Débat d'orientations budgétaires 2020

Rapport sur les orientations budgétaires présenté par Daniel SPAGNOU

Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat portant sur les orientations générales à retenir pour l'exercice budgétaire 2020.

6. Parc d'activités du Val de Durance – Modification du prix de vente de la parcelle n° AP 681 – commune de Mison

Projet de délibération technique présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'abroger la délibération n° 216-19 du 7 novembre 2019 ;
- de fixer le prix de vente de la parcelle AP 681 (commune de Mison) à 130 000 € HT ;
- de nommer l'étude notariale BAYLE et MALET-CLEMENT pour la rédaction des actes.

7. Non application de l'article 37 du cahier des charges de lotissement du parc d'activités du Poët

Projet de délibération technique présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la non application de l'article 37 du cahier des charges de lotissement du parc d'activités du Poët.

8. Avenant au contrat de solidarité avec le département des Alpes de Haute-Provence

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant au contrat de solidarité avec le département des Alpes de Haute Provence.

9. Demande de subvention pour l'animation et la gestion du GAL LEADER 2020

Projet de délibération technique présenté par Philippe MAGNUS

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve ce plan de financement de l'animation et de la gestion du Groupe d'Action Locale LEADER pour 2020, et sollicite les subventions de la Région et de l'Europe (FEADER).

10. Opération de revitalisation du territoire Sisteronais Buëch

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- sollicite la mise en place d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) ;
- valide les orientations stratégiques et la planification des actions définies dans le projet de convention ;
- valide les périmètres ORT des communes de Sisteron, Laragne-Montéglin et Serres ;
- autorise le président à signer la convention concernant l'ORT et tous les documents relatifs à ce projet.

11. Contrat avec ASO pour l'organisation de l'accueil du Tour de France 2020

Projet de délibération stratégique présenté par Jean-Michel MAGNAN

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la participation financière de CCSB à l'organisation de l'accueil du Tour de France sur le territoire intercommunal pour un montant de 50.000 € HT ;
- autorise le président à signer le contrat avec la société « Amaury Sport Organisation » (ASO) définissant les conditions d'accueil du Tour de France.

12. Avenant n° 1 à la convention d'entente intercommunale avec PAA pour l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence

Projet de délibération technique présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention d'entente intercommunale pour l'Unesco Géoparc de Haute-Provence avec Provence Alpes Agglomération.

13. Mission Prévention : convention avec la CCBD pour la période 2020-2022

Projet de délibération technique présenté par Juan MORENO

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de la convention avec la Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy (CCBD) pour la mise en œuvre de la mission prévention sur la période 2020-2022 ;
- autorise le président à signer cette convention.

14. Désignation de 2 délégués et transfert de la compétence GEMAPI au SMEA

Projet de délibération stratégique présenté par Bernard MATHIEU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le transfert de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations » (GEMAPI) au « Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues » (SMEA) ;
- désigne Bernard MATHIEU et Josy OLIVIER comme délégués titulaires pour représenter la CCSB au SMEA.

15. Plan climat : convention avec La Poste pour le dispositif DEPAR

Projet de délibération technique présenté par Jean-Louis REY

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 61 (59 pour, 2 contre et 8 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le Président à signer la convention de partenariat avec La Poste pour la mise en place du dispositif DEPAR (Diagnostics Energétiques Pour Accompagner la Rénovation).

16. Convention avec le CHBD pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer une convention avec le Centre Hospitalier Buëch Durance (CHBD) pour la collecte et le traitement des déchets ménagers.

17. Convention pour la vente de composteurs collectifs

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer une convention pour la vente de composteurs collectifs.

18. Attribution du marché d'acquisition des camions de collecte

Projet de délibération technique présenté par Marcel BAGARD

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après examen et analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offre (CAO) qui s'est réunie le 26 novembre 2019, a retenu les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères définis dans le règlement de consultation (40 % pour le prix, 40 % pour la valeur technique, 10% pour les performances environnementales et 10 % pour les délais de livraison et garanties) à savoir :

- Pour le lot 1, l'offre de l'entreprise MAN France-SEMAT, pour un montant de 143 595 € HT, soit 172 314 € TTC.
- Pour le lot 2, l'offre de l'entreprise MANJOT Environnement-Renault, pour un montant de 347 000 € HT, soit 416 400 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues par la CAO.

19. Marché de transport et de traitement des déchets issus des déchetteries – Lot n° 2 : Location de bennes, traitement et transport des cartons - Avenant n° 1 au contrat de rachat des matériaux avec PAPREC

Projet de délibération technique présenté par Marcel BAGARD

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte les termes de l'avenant n° 1 au lot n°2 « Location des bennes et traitement des déchets cartons » du marché « Transport et traitement des déchets issus des déchetteries » ;
- autorise le Président à le signer.

20. Avenant au contrat de rachats de matières avec VEOLIA

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le Président à signer les avenants aux contrats de reprise avec VEOLIA, uniquement à compter du 1^{er} janvier 2020.

21. Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement de l'ISDND de Sorbiers

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la définition du besoin, et le lancement de la consultation,
- autorise le président à signer le marché avec le prestataire dont l'offre aura été jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans la consultation et selon les modalités définies dans le règlement de la commande publique de la CCSB.

22. Modification du règlement intérieur des déchetteries et création d'un emploi non permanent d'agent de déchetterie

Projet de délibération stratégique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la modification de l'article 3 du règlement intérieur des déchetteries de la CCSB qui précise les horaires de chacune des 7 déchetteries ;

- autorise le président à signer tous les documents relatifs aux modalités de mise en œuvre de ce règlement ;
- approuve la création d'un emploi non permanent d'agent de déchetterie à temps complet pour accroissement temporaire d'activité sur une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2020 ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

23. Création d'un emploi non permanent de chargé de mission « Economie circulaire »

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHULER

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création d'un emploi non permanent de chargé de mission « Economie circulaire » ;
- décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget annexe des déchets ménagers ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment le contrat de l'agent concerné.

24. Création d'un emploi permanent d'assistant RH

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHULER

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création d'un emploi permanent de rédacteur pour exercer les fonctions d'assistant RH ;
- décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget général ; prévoit les crédits nécessaires au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

25. Création d'un emploi non permanent de chargé de mission randonnée

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHULER

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Approuve la création d'un emploi non permanent de chargé de mission randonnée ;
- décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment le contrat de l'agent concerné.

26. Avenant numéro 2 à la convention avec le CDRP 05 pour l'accueil de la chargée de mission randonnée

Projet de délibération technique présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer l'avenant numéro 2 à la convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre des Hautes-Alpes (CDRP 05).

27. Renouvellement d'un contrat CAE d'agent technique polyvalent

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHULER

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le renouvellement de l'emploi CAE d'agent technique polyvalent ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget général pour l'année 2020 ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment l'avenant au contrat de l'agent concerné.

28. Attribution du marché des titres restaurant

Projet de délibération technique présenté par Marcel BAGARD

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide de conclure un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de titres restaurant avec l'entreprise Edenred France S.A.S, selon les modalités indiquées dans la délibération ;
- autorise le président à signer ce marché et tous les documents qui s'y réfèrent.

29. Renouvellement de mise à disposition ascendante d'un agent affecté à l'entretien des locaux administratifs de la CCSB à la Motte du Caire

Projet de délibération technique présenté par Robert GAY

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte les termes de la convention de mise à disposition, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire (CAP) que la commune de la Motte du Caire doit saisir,
- autorise le président à signer la convention, ainsi que tous les documents nécessaires à cette mise à disposition.

30. Procès-verbal de mise à disposition de la voirie d'accès au site de vol libre de Chabre

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les modalités de mise à disposition de la voirie d'accès au site de vol libre de Chabre, et autorise le président à signer le procès-verbal de mise à disposition.

31. Evaluation des charges transférées à la CCSB au titre de la voirie d'accès au site de vol libre de Chabre - Fixation libre de l'AC de Val Buëch Méouge

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le régime de révision libre de l'Attribution de Compensation (AC) de Val Buëch Méouge consistant à ramener à zéro pour 2019 les charges liées au transfert de la voirie d'accès au site de vol libre de Chabre.

32. Fixation des montants des AC définitives versées par la CCSB à ses communes membres au titre de l'exercice 2019 et des AC provisoires pour l'exercice 2020

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la fixation des montants des attributions de compensation (AC) définitives versées par la CCSB au titre de l'exercice 2019 et des AC provisoires au titre de l'exercice 2020 ;
- décide que le versement des AC sur 2020 sera réalisé selon le même modèle qu'en 2019 : mandatement chaque mois dès janvier d'une avance correspondant à 1/12ème du montant provisoire d'attribution de compensation.

33. Reprise de provision au budget général

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte de reprendre une provision pour dépréciation des actifs circulants à hauteur de 11 716,31 €.

34. Reversement de la fiscalité relative aux déchets ménagers du Serrois

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le reversement au budget annexe des déchets ménagers, du produit de la fiscalité du territoire du Serrois correspondant au financement des ordures ménagères après déduction des 6 % de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), soit 223 921 €.

35. Budget général - Décision modificative n°4

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative suivante sur le budget général 2019 :

Section de fonctionnement :

En dépenses :

- Chapitre 011 / compte 617 (études et recherches) : diminution de crédits de 30 508 €
- Chapitre 014 / compte 739211 (attribution de compensation) : augmentation de 33 864 €
- Chapitre 67 / compte 678 (autres charges exceptionnelles) : ouverture de crédits de 21 027 €
- Chapitre 65 / compte 657363 (subvention de fonctionnement versée aux services rattachés aux établissements publics administratifs) : augmentation de crédits de 92 124 €
- Chapitre 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) : diminution de crédits de 104 586 €
- Chapitre 023 (virement à la section d'investissement) : augmentation de crédits de 1 200 €
- Chapitre 042 / compte 6811 (dotation aux amortissements des immobilisations) : augmentation de crédits de 10 800 €

En recettes :

- Chapitre 77 / compte 7788 (produits exceptionnels divers) : augmentation de crédits de 11 921 €
- Chapitre 042 / compte 722 (production immobilisée) : augmentation de crédits de 12 000 €

Section d'investissement :

En dépenses :

- Chapitre 21 / compte 2188 (autres immobilisations corporelles) : augmentation de crédits de 3 636 €
- Chapitre 21 / compte 2181 (installations générales, agencements et aménagements divers) : diminution de crédits de 6 132 €
- Chapitre 23 / compte 2312 (agencement et aménagements de terrains) : augmentation de crédits 22 635 €
- Chapitre 27 / compte 27638 (autres créances / autres établissements public) : augmentation de crédits de 6 132 €
- Chapitre 040 / compte 2188 (autres immobilisations corporelles) : augmentation de crédits de 12 000 €

En recettes :

- Chapitre 21 / compte 2188 (autres immobilisations corporelles) : ouverture de crédits de 3 636 €
- Chapitre 23 / compte 2312 (agencement et aménagements de terrains) : ouverture de crédits de 22 635 €
- Chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) : augmentation de crédits de 1 200 €
- Chapitre 040 / compte 28041581 (amortissement subventions autres regroupement) : augmentation de crédits de 10 800 €

36. Budget annexe des déchets ménagers - Décision modificative n°2

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative suivante sur le budget annexe des déchets ménagers 2019 :

Section de fonctionnement :

En dépenses :

- Chapitre 67 / compte 6718 (autres charges exceptionnelles sur opération de gestion) : ouverture de crédits de 10 000 €
- Chapitre 042 / compte 673 (titres annulés sur exercices antérieurs) : ouverture de crédits de 856 €
- Chapitre 023 (virement à la section d'investissement) : augmentation de crédits de 14 144 €

En recettes :

- Chapitre 75 / compte 7588 (autres produits de gestion courante) : augmentation de crédits de 10 000 €
- Chapitre 042 / compte 722 (production immobilisée) : ouverture de crédits de 15 000 €

Section d'investissement :

En dépenses :

- Chapitre 040 / compte 2188 (autres immobilisations corporelles) : ouverture de crédits de 15 000 €

En recettes :

- Chapitre 040 / compte 13916 (subvention d'équipement autres) : ouverture de crédits de 856 €
- Chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) : augmentation de crédits de 14 144 €

37. Budget annexe du Parc d'Activités du Val de Durance- Décision modificative n°2

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative suivante sur le budget annexe du Parc d'Activités du Val de Durance 2019 :

Section d'investissement :

En dépenses :

- Chapitre 16 / compte 1641 (emprunts en euros) : augmentation de crédits de 6 132 €

En recettes :

- Chapitre 16 / compte 168751 (autres dettes / groupement à fiscalité propre de rattachement) : augmentation de crédits de 6 132 €

38. Budget annexe de l'Ecopôle de Laragne – Virement de crédits n° 1

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le virement de crédits suivant sur le budget annexe de l'Ecopôle de Laragne 2019 :

En dépenses :

- Chapitre 66 / compte 66111 (intérêts des emprunts réglés à l'échéance) : augmentation de crédits de 2 023 €
- Chapitre 65 / compte 6522 (excédent des budgets annexes à caractère administratif) : diminution de crédits de 2 023 €.

39. Convention de rupture amiable d'un contrat CAE

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 69 – Suffrages exprimés : 69 (69 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la rupture amiable d'un contrat CAE, et autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment la convention correspondante.